

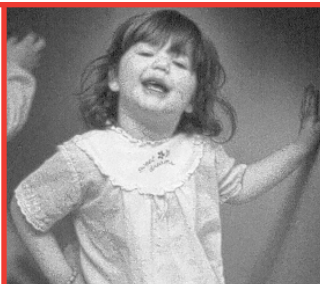
# L'écho de l'ONAP!

## La voix de l'expérience

Numéro 89

juin 2005

ISSN 0820-7364



## L'ONAP se joint au mouvement international de lutte contre la pauvreté

Depuis novembre 2004, l'ONAP est un partenaire de la **campagne canadienne Abolissons la pauvreté**, qui fait partie d'une campagne internationale à plus grande échelle pour mettre fin à la pauvreté. L'ONAP a contribué de manière significative à formuler les demandes de la campagne canadienne et notre directeur exécutif continue de siéger au comité de direction national. Nous sommes très excités par cet effort international et nous vous prions de vous y joindre! C'est une façon formidable de manifester votre solidarité sur les questions de la pauvreté tout en participant à un mouvement mondial pour faire en sorte que les politiciennes et politiciens prennent enfin des mesures qui comptent.

### Concernant la campagne **Abolissons la pauvreté**

(Les renseignements qui suivent ont été pris sur le site Web de la campagne à l'adresse [www.makepovertyhistory.ca](http://www.makepovertyhistory.ca).)

Abolissons la pauvreté fait partie d'un appel mondial à l'action contre la pauvreté. Des campagnes nationales sont actuellement actives dans plus de 50 pays.

La campagne canadienne, sous le thème **Abolissons la pauvreté**, demande instamment des changements d'orientation

## La pauvreté et les enfants du Canada

Un nouveau rapport de l'UNICEF sur la pauvreté infantile dans les pays riches de l'OCDE montre jusqu'où le Canada doit aller pour s'attaquer de manière efficace à la pauvreté des enfants et des familles. Dans son article qui l'accompagne, Dennis Howlett évalue comment le Canada traite de ce problème et quels efforts sont encore nécessaires pour l'éradiquer complètement. Voici quelques faits tirés du rapport.\*

- Le Canada se situe au 19<sup>e</sup> rang sur 26 pays, avec son taux de pauvreté infantile de 14,9 %.
- Le Danemark et la Finlande ont des taux de pauvreté infantile de 2,4 % et 2,8 % respectivement.
- Les États-Unis arrivent avant-dernier avec un taux de 21,9 %. Seul le Mexique a un pourcentage plus élevé d'enfants vivant dans la pauvreté (27,7 %).
- Il est clair que des dépenses gouvernementales plus élevées pour les allocations familiales et les prestations de l'aide sociale entraînent des taux de pauvreté plus faibles.

*suite à la page 3*

urgents et concertés. Les demandes de la campagne peuvent être résumées en quelques mots : plus d'aide et une meilleure aide; la justice commerciale; l'annulation de la dette des pays en développement; mettre fin à la pauvreté des enfants au Canada. Le symbole de la campagne est un ruban blanc, que vous avez peut-être vu sur des gens. Des gens de partout dans le monde portent les rubans. Ils sont disponibles au Canada et il est possible de les commander sur le site Web de la campagne **Abolissons la pauvreté**.

Aujourd'hui, 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté extrême, la plupart étant des femmes. Plus de 800 millions de gens se couchent chaque soir le ventre creux et 50 000 meurent chaque jour de causes liées à la pauvreté. Pourtant, il n'y a rien là d'inévitable. Nous pouvons abolir la pauvreté. Nous le pouvons si nous avons la volonté d'agir.

La pauvreté est une violation des droits de la personne à grande échelle. En adoptant, la Déclaration du millénaire il y a environ cinq ans, tous les membres des Nations unies se sont engagés à ne rien négliger pour éliminer la pauvreté. Les gouvernements ont convenu alors de viser des objectifs minimaux, soit les Objectifs de développement du millénaire (ODM), dans le but de réduire la pauvreté, la faim, la malnutrition, l'analphabétisme, la discrimination à l'égard des femmes et la dégradation de l'environnement d'ici à 2015. Mais les choses n'avancent pas assez vite. Au rythme actuel, il sera impossible d'atteindre ces objectifs. Et ce sont les pauvres qui écopent.

Il est temps d'agir concrètement.

**De nombreux événements et activités sont prévus au cours des prochains mois, veuillez donc consulter le site Web à l'adresse [www.makepovertyhistory.ca](http://www.makepovertyhistory.ca) ou communiquer avec l'ONAP.**

### À l'intérieur

L'ONAP se joint au mouvement international de lutte contre la pauvreté	1
La pauvreté et les enfants du Canada	1
Nos jeunes sont notre avenir	2
Nous pouvons abolir la pauvreté chez les enfants	3
Tant pis pour ces « réformes » de l'aide sociale au marché du travail	4
Ressources	4

### Remerciements

Rédactrice : Sandra Bender  
Traduction : Traduction Socrate

Graphiques : Phoenix Graphics  
Impression : Reportex

### Organisation Nationale Anti-Pauvreté

2212, croissant Gladwin, Unité C7, Ottawa, ON K1B 5N1 • (613) 789-0096 • sans frais : 1-800-810-1076 • téléc. : (613) 789-0141 • courriel : [napo@napo-onap.ca](mailto:napo@napo-onap.ca)

**Procurez-vous un ruban pour montrer  
votre appui à la campagne**

# Abolissons la pauvreté



On a choisi un simple **ruban blanc** comme symbole de la campagne **Abolissons la pauvreté**.  
En le portant, vous participerez à une action mondiale unique en 2005 visant à éliminer la pauvreté extrême.  
En 2005, portez ce **ruban blanc** et montrez que vous voulez que l'on abolisse la pauvreté.

Faites-nous parvenir votre don de 5 \$ ou plus pour recevoir votre ruban **Abolissons la pauvreté**.

**NAPO!** Oui! Je désire appuyer l'ONAP et  
**ONAP!** la campagne «Abolissons la pauvreté»

Je joins un chèque à l'ordre de  
l'Organisation nationale anti-pauvreté

J'autorise un paiement sur ma



Numéro de la carte : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Organisation nationale anti-pauvreté  
2212, Gladwin Crescent, Unité C7, Ottawa (ONTARIO) K1B 5N1  
Tél.: 613 789-0096 • 1 800 810-1076 • [www.napo-onap.ca](http://www.napo-onap.ca)

## Nos jeunes sont notre avenir!

En plus de sa participation à la campagne Abolissons la pauvreté, l'Organisation nationale anti-pauvreté élabore une Initiative contre la pauvreté des jeunes qui cherche à faire participer les jeunes dans la recherche, à raconter leur histoire par le biais d'une pièce de théâtre, d'un vidéo et d'un site Web interactif, à développer des ressources d'éducation populaire et des ressources de campagne et à prendre des mesures sur la pauvreté des jeunes. Nous voulons faire des progrès significatifs sur au moins deux points qui aideraient à réduire la pauvreté des jeunes comme l'augmentation du salaire minimum, à plafonner et à réduire les frais de scolarité postsecondaires et à faciliter l'accès pour les jeunes travailleuses et travailleurs à l'assurance-emploi. Nos efforts seront liés à la campagne Abolissons la pauvreté et feront participer des jeunes provenant de groupes syndicaux, confessionnels, de justice sociale et populaires, ainsi que des écoles secondaires et des centres d'accueil de tous les coins du Canada. Nous lancerons la campagne à l'automne 2005. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des objectifs pour lesquels nous souhaitons voir des progrès. Qu'est-ce qui peut être fait sur la pauvreté des jeunes?

- Augmenter le salaire minimum dans tout le Canada à au moins 10 \$ l'heure et rétablir le salaire minimum fédéral.
- Assouplir les restrictions sur l'accès à l'AE, y compris le nombre d'heures requis pour être admissible.
- Mettre fin aux politiques d'aide sociale discriminatoires et augmenter les taux d'aide sociale au moins au seuil de la pauvreté.

- Réduire les frais de scolarité et rétablir un programme de subventions pour remplacer ou augmenter le programme actuel de prêts aux étudiants.
- Développer une stratégie nationale d'emploi qui comprend les jeunes et qui crée des emplois à temps complet qui sont stables et payés adéquatement.
- Mettre fin aux dispositions de récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants pour les jeunes familles qui reçoivent des prestations d'aide sociale.
- Mettre en œuvre et financer adéquatement des programmes qui aident les jeunes immigrants, des minorités visibles, autochtones et handicapés à avoir accès à un emploi adéquat.

Vous pouvez communiquer avec le bureau de l'ONAP (613 789-0096 ou 1 800 810-1076) pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le projet. Si vous avez entre 15 et 24 ans, pourquoi ne pas vous joindre à la campagne et vous faire entendre?

### Saviez-vous que...

- En 1980, près de 31 % de tous les ménages où le chef de famille avait moins de 25 ans vivaient dans la pauvreté. Ce nombre a augmenté à 43 % en 2002.
- En 2001, 44 % des familles pauvres avaient au moins un membre de la famille qui travaillait 910 heures au cours de l'année.

Tiré de *L'état actuel du budget de la famille canadienne – Rapport 2004* par l'Institut Vanier de la famille et *L'économie* par le Congrès du travail du Canada

# Nous pouvons abolir la pauvreté des enfants au Canada

Par Dennis Howlett

Le 24 novembre 1989, la Chambre des communes du Canada a adopté à l'unanimité une résolution qui se lit comme suit : « La Chambre s'emploie à atteindre l'objectif visant à abolir la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000. »

Après plus de 15 ans et après avoir dépassé l'objectif de cinq ans, où en est-on?

- Un enfant canadien sur six est toujours pauvre.
- Le taux de pauvreté chez les enfants au Canada a atteint 15 p. 100, un taux trois fois plus élevé que celui de la Suède, de la Norvège ou de la Finlande.
- Chaque mois, au Canada, 770 000 personnes doivent se rendre dans des banques alimentaires afin de pouvoir manger. Une importante portion de la clientèle des banques alimentaires (40 p. 100) sont des enfants.

Ces données révèlent que l'on n'a pas tenu parole à l'égard des enfants du Canada. Cette pauvreté persistante chez les enfants est d'autant plus inquiétante que le Canada est un pays riche, un pays classé quatrième selon l'Indice du développement humain de 2004 des Nations Unies.

Toutefois, malgré cette abondance, près de cinq millions de Canadiennes et de Canadiens vivent sous le seuil de la pauvreté. On a observé une plus grande pauvreté chez les jeunes, les travailleuses et travailleurs, les immigrantes et immigrants, les jeunes familles ainsi que les minorités visibles. La pauvreté chez les Autochtones demeure extrêmement élevée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves. En fait, si l'on examine les données relatives aux Autochtones du Canada sans tenir compte de celles du reste du pays, les collectivités autochtones prennent le 78<sup>e</sup> rang selon l'Indice du développement humain, le rang qu'occupe présentement le Kazakhstan.

Le Canada doit appuyer les objectifs visant à réduire la pauvreté dans le monde, entre autres en atteignant les Objectifs de développement du Millénaire pour réduire la pauvreté à l'échelle mondiale. Toutefois, si nous voulons être un tant soit peu intègres, nous devons également nous efforcer de réduire la pauvreté au pays. Les recommandations formulées dans le cadre de la campagne *Abolissons la pauvreté au Canada* sont réalistes et, si elles étaient mises en œuvre, cela contribuerait considérablement à abolir la pauvreté, à l'échelle mondiale et au Canada.

## Ce qu'il faut faire

Il est possible d'abolir la pauvreté chez les enfants au Canada en cinq ans en prenant les mesures suivantes :

- 1) Construire plus de logements abordables;
- 2) Mettre en œuvre un système de garde d'enfants universel;
- 3) Augmenter le salaire minimum et créer plus de bons emplois avec un salaire minimum vital;
- 4) Augmenter la Prestation fiscale pour enfants à 4 900 \$ par enfant, par année, et s'assurer que toutes les familles à faible revenu où il y a des enfants reçoivent



les prestations auxquelles elles ont droit dans le cadre de ce programme.

On a observé des progrès intéressants relativement aux trois premières mesures. Cependant, pour enrayer la pauvreté chez les enfants au Canada, nous devons aussi appliquer la quatrième mesure, c'est-à-dire augmenter la Prestation fiscale pour enfants. C'est pourquoi il s'agit d'une des demandes formulées dans le cadre de la campagne *Abolissons la pauvreté au Canada*. Le

gouvernement fédéral s'est engagé à augmenter graduellement la Prestation fiscale pour enfants, qui devrait atteindre 3 240 \$ d'ici à 2007. Bien que le programme actuel ait permis de réduire la pauvreté dans les familles de travailleuses et de travailleurs à faible revenu, les niveaux de prestation ne sont pas suffisants pour permettre aux enfants et aux familles d'échapper à la pauvreté. Dans la plupart des provinces, la prestation est refusée pour les enfants de familles bénéficiant de l'aide sociale, le montant de la Prestation fiscale pour enfants étant « récupéré » en réduisant les prestations d'aide sociale. Nous devons mettre fin à ce processus qui ne fait que priver les familles qui reçoivent de l'aide sociale de cette importante prestation accordée pour les enfants.

Après la mise en œuvre de cette mesure, il en coûterait vraisemblablement sept à huit milliards de dollars pour porter la Prestation fiscale pour enfants à 4 900 \$ par enfant par année. Il s'agit d'un investissement vital pour l'avenir du Canada.

L'abolition de la pauvreté chez les enfants et les familles constitue une importante première étape. Il faut par contre trouver les moyens d'abolir totalement la pauvreté.

L'abolition de la pauvreté au Canada est un but réalisable. Nous pouvons tous y contribuer. Cette année, c'est le temps d'agir.

Pour de plus amples renseignements et pour participer à la campagne *Abolissons la pauvreté au Canada*, visitez [www.makepovertyhistory.ca](http://www.makepovertyhistory.ca)

## La pauvreté et les enfants du Canada suite de la page 1

- Les pays de l'OCDE qui consacrent 10 % ou plus du PIB aux transferts sociaux (comme l'assurance-chômage et l'aide sociale) ont des taux de pauvreté infantile inférieurs à 10 %. Les pays qui consacrent moins de 5 % du PIB à ces transferts ont des taux de pauvreté infantile supérieurs à 15 %.
- Bon nombre de pays de l'OCDE, dont le Canada, ont la possibilité de réduire la pauvreté infantile sans augmentations importantes dans les dépenses parce que les taux de pauvreté infantile dépendent partiellement de la façon dont les fonds sont alloués.

\*Vous pouvez trouver le rapport complet intitulé *La pauvreté des enfants dans les pays riches 2005 (Bilan no 6)* écrit par le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF sur le site Web de l'UNICEF à l'adresse [www.unicef.org/irc](http://www.unicef.org/irc)

# Tant pis pour ces « réformes » de l'aide sociale au marché du travail

Selon une nouvelle étude effectuée à l'Université de l'Alberta par la D<sup>r</sup> Deanna Williamson, professeure en écologie humaine, les réformes de l'aide sociale n'ont fait aucune différence importante dans le développement des enfants canadiens d'âge préscolaire vivant dans la pauvreté.

L'étude a également démontré que la maturité scolaire des enfants d'âge préscolaire vivant dans la pauvreté ne s'est absolument pas améliorée après l'introduction des réformes de l'aide sociale au milieu des années 1990. Selon la D<sup>r</sup> Williamson, cela « suggère que les projets obligatoires de l'aide sociale au marché du travail qui ont été mis en œuvre n'ont pas suffi pour améliorer le développement de ces enfants. La pauvreté en soi est du moins aussi importante que la source de revenu des parents ».

L'étude du D<sup>r</sup> Williamson, fondée sur des données recueillies en 1994-1995 et en 1998-1999 dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada, a révélé qu'avant et après

l'introduction des programmes obligatoires de l'aide sociale au marché du travail au Canada au milieu des années 1990, les enfants d'âge préscolaire vivant dans la pauvreté, peu importe la source de revenu de leurs parents, avaient des résultats de maturité scolaire moins élevés que leurs semblables qui vivaient au-dessus du seuil de pauvreté.

La D<sup>r</sup> Williamson dit que les politiques sociales du gouvernement doivent se concentrer sur autre chose que de permettre aux gens de se sortir de l'aide sociale. « Il y a beaucoup de place à l'amélioration dans d'autres facteurs qui contribuent à la pauvreté, comme des revenus de l'aide sociale très faibles et des salaires minimum inadéquats. Jusqu'à ce que les politiques sociales entraînent des réductions importantes dans la pauvreté familiale, il est peu probable que la vie des enfants pauvres du Canada s'améliore. »

Tiré du site Web de DAWN Ontario : Réseau d'action des femmes handicapées

## Ressources

### Il y a de l'aide pour les femmes qui se retrouvent dans les dédales du système d'aide sociale de la C.-B....



Le **Welfare Resource Guide for Women** (Guide de ressources sur l'aide sociale pour les femmes – 2<sup>e</sup> édition) du Vancouver Status of Women fournit des renseignements généraux mis à jour aux femmes sur le système d'aide sociale de la Colombie-Britannique ou les règles d'aide à l'emploi, dans un cadre féministe. Il vise à aider les femmes lorsqu'elles font une demande d'aide sociale, une demande de prestations d'invalidité et de prestations pour enfants, et offre des conseils pour les processus de demande ou d'appel. Le guide se concentre sur les besoins des mères monoparentales.

Pour les femmes à faible revenu, le guide est offert gratuitement. Pour les organismes communautaires, le guide est disponible à un coût variant de 5 \$ à 14 \$ chaque guide selon un tarif dégressif, plus les frais d'expédition. Pour commander un exemplaire, veuillez communiquer avec Julie Ham par courriel à l'adresse [womencentre@vsw.ca](mailto:womencentre@vsw.ca) ou par téléphone au 604 255-6554.

### ...et pour les personnes âgées qui se débattent avec les programmes de prestations fédérales...

Si vous êtes une personne âgée, il se peut que vous soyez admissible à des prestations financières du gouvernement du Canada. Il se peut que vous, ou quelqu'un que vous connaissez, soyez admissible :

- **au Régime de pensions du Canada (RPC).** Le RPC est une prestation mensuelle payée aux personnes qui ont contribué au Régime de pensions du Canada;
- **à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV).** Presque toutes les personnes âgées du Canada ayant 65 ans ou plus qui respectent les exigences en matière de

résidence ont droit à cette prestation. Généralement, pour recevoir une pension de la SV au Canada, un minimum de 10 ans de résidence au Canada après l'âge de 18 ans est obligatoire;

- **au Supplément de revenu garanti (SRG).** Les personnes pensionnées qui ont peu de revenus autres que la pension de la SV peuvent être admissibles à recevoir cette prestation supplémentaire exonérée d'impôt;
- **à l'Allocation.** Si vous êtes une conjointe ou un conjoint à faible revenu / une conjointe ou un conjoint de fait d'une personne prestataire du SRG, âgé entre 60 et 64 ans, et que vous répondez aux exigences relatives à la résidence, il se peut que vous soyez admissible à cette prestation exonérée d'impôt;
- **à l'Allocation au survivant.** Si vous êtes une conjointe veuve ou un conjoint veuf à faible revenu / une conjointe de fait veuve ou un conjoint de fait veuf âgé entre 60 et 64 ans et que vous respectez les exigences relatives à la résidence, il se peut que vous soyez admissible à cette prestation exonérée d'impôt.

Le montant du SRG, de l'Allocation et de l'Allocation au survivant est basé sur le revenu et la situation de famille. Si, par le passé, vous n'étiez pas admissible, il se peut que vous soyez admissible maintenant si votre revenu a diminué.

### Pour recevoir ces prestations, vous devez en faire la demande.

Pour en apprendre davantage sur les programmes de Sécurité de la vieillesse et le Régime de pension du Canada, visitez [www.sdc.gc.ca](http://www.sdc.gc.ca) ou appelez sans frais Développement social Canada :

1 800 277-9914 Anglais

1 800 277-9915 Français



ATS : 1 800 255-4786